

N°40

DÉCEMBRE 2020  
Bulletin municipal

Saint-Bonnet  
en Champsaur

# l'Éch du Barquier

Saint-Bonnet-en-Champsaur



LA ZONE DE RENCONTRE :  
**UNE VOIRIE  
POUR TOUS !**



**D**ans l'éditorial du barquier de juin j'espérais que la crise sanitaire s'estompe et que nous passions un bel été.

Effectivement nous avons passé un été animé avec beaucoup de visiteurs, malgré de nombreuses annulations, la vie a repris. Et cet automne retour de la pandémie avec cette fois de nombreux malades. Et ce n'est pas fini, nous vous demandons d'être prudents, de respecter les gestes barrière et le port du masque, en attendant les vaccins. Je me réjouis de l'ouverture de nos commerces qui pourront accueillir leurs clients tout en restant vigilants. Bien-

venue aux chaussures Cendrillon, à nos deux potières, et à notre nouveau boucher.

La vie communale a pris du retard en raison des problèmes de la pandémie, mais le programme de relance du gouvernement se profile et nous venons d'être retenus dans les mille petites villes de demain. Ce qui permettra en étroite collaboration avec la communauté de communes de lancer des opérations de revitalisation de notre commerce, des opérations de revitalisation territoriale concernant l'habitat et des projets plus spécifiques à Saint-Bonnet, tel notre foyer résidence rue de Costebelle, ou un espace de coworking, place Lesdiguières.

Nous vous avons conviés à une réunion publique sur l'état des lieux de notre commune au niveau de l'eau et l'assainissement. Vos réflexions, suite à cette réunion et à l'envoi du compte rendu, ainsi que l'octroi d'un montant maximum de subventions pour les travaux sur le Fontenil et Champ Clavel, a permis à la commission de réajuster à la baisse l'augmentation nécessaire à l'équilibre du budget, tout en tenant compte de la réglementation prônée par l'État.

L'Eau a toujours été un sujet sensible et le restera. Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas eu un conseil municipal où on ne parle d'eau. Tous les conseils municipaux ont pris des décisions responsables et amélioré au fur et à mesure des années, la situation en tenant compte des différentes réglementations. Les archives sont là pour nous le rappeler.

En 2026, la compétence eau et assainissement passera à la communauté de communes, doit-on attendre cette date afin de laisser les problèmes aux futurs élus de cette instance ? Je ne crois pas que cela soit responsable. En 2013, lors de la fusion de nos trois communes, Jean-Pierre Festa, notre maire d'alors, avait annoncé que ce serait le sujet récurrent de nos prochaines assemblées. Aujourd'hui, après avoir réglé le problème d'alimentation des Infournas et s'être mis en conformité avec l'État grâce au schéma d'eau et d'assainissement, nous nous devons d'entreprendre des travaux d'envergure pour pérenniser notre situation. Un seul chiffre : 660 000 m<sup>3</sup> qui partent dans le réseau, 132 000 m<sup>3</sup> facturés. Beaucoup trop de fuites. La facture d'eau n'est pas plus chère qu'un abonnement au téléphone, à un bouquet télévisuel ou à un fournisseur d'énergie, Mais l'eau est prioritaire, on ne peut vivre sans eau. Et le changement climatique nous impose d'agir.

Le CCAS de la commune restera vigilant pour aider ceux qui ont des problèmes.

Je souhaite ici la bienvenue à Kristell Le Cunff, Lionel Salvador et Jean-Christophe Coudert, nos nouveaux employés municipaux.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021, la cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu, mais nous aurons d'autres opportunités pour nous rencontrer. ”

**Laurent Daumark, Maire,**

Vice président de la Communauté de Communes du Champsaur,  
Délégué à la commission d'appel d'offres.

## SOMMAIRE

- 3 **DANS L'ACTU**
- 4 **VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ**
- 6 **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**
- 8 **ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ**
- 10 **CARTO**
- 12 **PORTRAITS**
- 13 **VIE ÉCONOMIQUE**
- 14 **RÉTROSPECTIVE**
- 15 **DU CÔTÉ DES ENFANTS**
- 16 **TRAVAUX ET CADRE DE VIE**
- 18 **VIE COMMUNALE**
- 20 **PETITE VILLE DE DEMAIN**



N°40 / DÉCEMBRE 2020 / Bi-annuel

**Rédaction :** Conseil Municipal

©**photos :** Rémi Fabregue, OT du Champsaur Valgaudemar.

**Remerciement pour leur participation à la rédaction et**

**l'élaboration du journal :** Michaël Gaume, Béatrice Clary, Jean-Yves Garnier, Rémy Gonsolin, Virginie Le Toumelin, Laurent Michel, Aurélie Dessenin, Laurent Daumark, Marie-Anne Bourgeois, Nicolas Levoyer, Emilie Drouhot, Marie-Noëlle Chaix, Sandrine Frizonnet, Guy Pinet, Roland Reynaud, Dominique Goury, Fabienne Rose, Denis Lebioda, Fabien Ferraro, Kristell Le Cunff, Noëlle Disdier, Sébastien Gence, Emmanuelle Pellegrin.

**Conception & Impression :**

France Impression (05000 GAP) · 38830N

Imprimé à 1 700 exemplaires

OTIPÉ

## ▶ TOTEMS ET ILLUMINATIONS DANS LES HAMEAUX



Les totems ont été installés au mois de septembre dans chaque hameau. Personnalisés, ils donnent une identité et valorisent une identité visuelle à notre territoire et le valorisent.

Le budget total est de 38 300 €HT. L'Aubérie, Les Astiers et les Infournas sont fiers de leurs Totems !



Les hameaux auront leurs illuminations de Noël. Il est prévu d'en installer deux dans chaque hameau. Les différents modèles choisis permettront d'interchanger chaque année. Le budget total comprenant l'installation électrique est de 9 260 €HT. Tout est prêt aux Infournas !

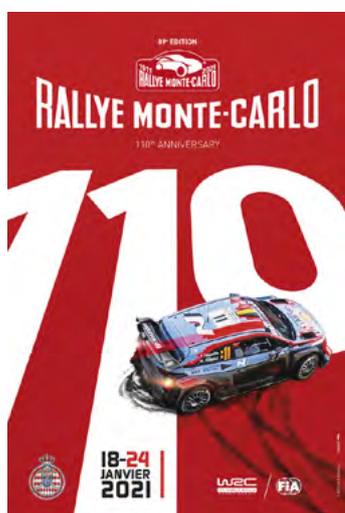
## ▶ APPEL À BÉNÉVOLAT

Après cette longue période de confinement nous avons besoin de grand air. Pour lancer notre programme d'animation nous avons décidé d'innover et d'organiser "Le trail de Saint-Bonnet-en-Champsaur". C'est une première. La date est inscrite au calendrier départemental. Ce sera dimanche 9 mai 2021. Départ du chef-lieu pour une boucle au choix de 14 km ou 30 km. Au programme également des

courses pour les enfants. La réussite de ce trail dépend de nous tous. Nous recherchons donc un maximum de bénévoles pour cet événement (pour différentes missions : inscriptions, ravitaillement, balisage, signalage, distribution des récompenses, etc) Si vous êtes intéressés, veuillez vous signaler à la mairie (ou inscrivez vous sur [www.mairie-saint-bonnet.net/index.php/sport-et-culture/trail](http://www.mairie-saint-bonnet.net/index.php/sport-et-culture/trail)).



## ▶ 110<sup>E</sup> RALLYE MONTE-CARLO : ÉDITION ANNIVERSAIRE INÉDITE !



Le 89e Rallye Automobile Monte-Carlo, première épreuve du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2021 (WRC), s'articule autour de Gap – Ville étape Haut-Alpine depuis 2014. Après deux journées et demie de reconnaissances du 18 au 20 janvier et le shakedown (3,35 km) le 21 à partir de 9h01, le départ officiel du 89e Rallye Automobile Monte-Carlo sera donné le jeudi 21 janvier à partir de 18h10, depuis le parc d'assistance de Gap à Fontreynne. Au programme de cette première étape nocturne, deux épreuves spéciales d'un total de 41,42 kilomètres : disputées dans les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, les épreuves de « Saint-Disdier / Corps » (ES 1 – 20,58 km – 19h08) dans le Dévoluy et « Saint-Maurice / Saint-Bonnet » (ES 2 – 20,84 km – 20h06) dans le Champsaur-Valgaudemar seront très révélatrices des difficultés qui attendent d'emblée les engagés.



Les appels solidaires reprennent du service. Les personnes isolées et/ou fragiles sont appelées régulièrement par des bénévoles ou les employés municipaux.

La mairie met à disposition la salle du centre social pour le dépistage de la Covid 19. Les infirmières du secteur ainsi que des kinés se relaient les mardis et jeudis de 14h à 16h pour réaliser les prélèvements. Il faut préalablement consulter son médecin traitant qui prescrit quel type de prélèvement doit être effectué. Cette action est coordonnée par le pôle santé.



## ▼ DON DU SANG : SAINT-BONNET VILLAGE DONNEUR



La commune de Saint Bonnet en Champsaur s'est toujours mobilisée pour que les matinées de collecte soient maintenues. Même en cette période de crise, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour donner leur sang sur les sites de l'EFS. Quarante donneurs environ répondent présents à ce rendez-vous

mensuel solidaire. Cet acte volontaire et bénévole irremplaçable est désormais mis en valeur à la mairie par le symbole de la vie.

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des ma-

lades soignés en France grâce aux dons de sang.

### Je prends rendez-vous :

Afin d'éviter les mouvements de foule, vous devez prendre rendez-vous en ligne sur :

**mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**  
ou par téléphone au **04 92 40 61 82**

### Le saviez-vous ?

1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes). Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

## ▼ LE CCAS À VOTRE ÉCOUTE

Le Centre Communal d'Action Sociale, une histoire d'entraide.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Bonnet-en-Champsaur est géré par un conseil d'administration composé du président : le maire Laurent Daumark, 4 élus municipaux mais également 4 représentants de structures qui participent à des actions de prévention, d'animation, de développement social.

Toute personne habitante de la commune et confrontée à des difficultés d'ordre social, d'autant plus dans la situation sanitaire actuelle qui entraîne de nombreuses répercussions, peut solliciter le CCAS. En partenariat avec les organismes compétents existants sur la commune (Maison de Services au Public, Maison Des Solidarités,...) ou le département il s'efforcera de trouver des solutions avec vous.

**Pour être mis en relation avec le CCAS, faire parvenir un courrier en mairie à l'attention du CCAS.**

## ▼ LE LAEP : UN ESPACE DE RENCONTRES OUVERT AUX ENFANTS DE 0 À 6 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.

Écouter, échanger, partager son quotidien de parent ... pour donner du sens et tisser des liens.

C'est au cœur de ce partenariat familial que gravite toute la mission des Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP). Financé par la CAF, ce dispositif fait partie intégrante du programme national « Être parent ». L'objectif de ces lieux de rencontre s'articule autour de trois grandes thématiques. Le renforcement du lien familial. Le développement du lien social, enfin,

la prévention. C'est elle qui est à l'origine des LAEP. Ces rencontres se déroulent dans la Salle Puzzle, rue du 8 mai, à Saint-Bonnet-en-Champsaur, un vendredi par mois de 9h à 11h30. Puisqu'il s'agit d'un LAEP itinérant. Ces rencontres régulières sont entièrement gratuites et anonymes.

**Renseignements auprès de Lise Cabussel au 06 79 25 57 52**



## UN ESPACE "FRANCE SERVICE" POUR DEMAIN ?



La MSAP (Maison de Services Au Public) est une structure qui vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services pour effectuer ses démarches du quotidien. Celle du Champsaur Valgaudemar est une structure éclatée reposant sur trois lieux d'accueil, Saint-Firmin, Saint-Bonnet et Pont-du-Fossé, ce qui permet un maillage plus important du territoire. C'est en ce sens, que souhaite travailler Christine Ricou, directrice de la structure. « Lutter contre l'illectronisme et le non recours aux droits ne peut s'envisager que par une présence au plus près des usagers ». Dans le cadre du programme européen Leader (Liaison entre Actions de Développement de l'économie Rurale), un poste

de médiateur numérique, financé à hauteur de 90% sera créé dans notre territoire. Ses objectifs : développer l'autonomie face aux démarches administratives dématérialisées, imaginer une itinérance numérique pour aller à la rencontre des usagers, mettre en place des ateliers numériques en collaboration avec Planète Champsaur et former des aidants numériques sur tout le territoire. D'autres ateliers numériques sont en projet avec l'Université du Temps Libre. Ils seront en priorité tournés vers les démarches administratives via le smartphone. La labellisation France Service devrait intervenir dans le courant de l'année 2021. En créant le label « France Services », l'État établit des règles rigoureuses pour garantir par-

tout un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens. En attendant cette labellisation nationale pour devenir une France Service, la MSAP propose un accueil de 8h par semaine sur chacun des trois sites. En raison de la situation sanitaire, l'accueil se fait actuellement uniquement sur rendez-vous.

**Contact au 04 92 50 78 90 ou par mail [msap@champsaur-valgaudemar.fr](mailto:msap@champsaur-valgaudemar.fr)**

## UN LIEU D'ÉCOUTE POUR LES FEMMES

Le Centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) répond aux besoins en matière d'information sur les droits concernant, à des degrés divers, toutes les femmes. « Le CIDFF05 » exerce une mission d'intérêt général confiée par l'état qui s'organise sur trois axes principaux, la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion. Des permanences ont été mises en place sur le territoire, notamment dans les locaux de la MSAP à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Prochaine permanence le 30 décembre de 9h à 12h.

**Contact au 04 92 55 33 98**

## LE SPORT SUR ORDONNANCE EST ENFIN LÀ !

Dans le cadre de la stratégie nationale Sport-Santé, édictée par l'état, le Pôle de Santé Champsaur Valgaudemar a été labellisé « Maison Sport-Santé » en janvier 2020. L'ambition de cette stratégie est de promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant, à part entière, de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie. Concrètement, les activités sportives prescrites par le médecin traitant sont encadrées par des professionnels formés. Les ateliers d'Activités Physiques et Sportives pour la Santé (APSS) s'adressent aux personnes souffrant d'une pathologie chronique, et éloignées de la pratique

sportive. Ce parcours de vingt séances se décline sur dix semaines à raison de deux séances par semaine. Seize séances de gym douce adaptée, deux séances de débriefing de groupe et une dédiée à la nutrition. La dernière rencontre étant dédiée à la découverte de l'offre sportive des associations de la vallée afin de pérenniser l'activité sportive. Deux sessions sont organisées dans l'année : du 28 septembre au 18 décembre 2020 et du 29 mars au 25 juin 2021. Par ailleurs, la Maison Sport-Santé accueille le public, tout au long de l'année, afin



de conseiller les personnes et les orienter vers une activité physique adaptée à leurs besoins. Cette action étant en partie financée (ARS et CPAM), le coût d'inscription restant à la charge du participant est de 15€ pour un parcours de 10 semaines.

**Pour contacter l'équipe de la Maison Sport Santé : 04 13 38 73 61.**

## LE HAND LABELLISÉ

Depuis maintenant plus de vingt cinq ans, le Handball Club Champsaur Valgaudemar (HBCCV) s'inscrit dans le paysage sportif de notre vallée. Il accueille toujours avec plaisir petits et grands autour des valeurs du sport collectif et de ses ballons aux couleurs du club "orange et noir". Une centaine de licenciés de tous âges font aujourd'hui partie du club de hand. Ils sont répartis en six groupes : le baby-hand premiers pas, les U9, U11, U15, U17 et les séniors. D'ailleurs ces derniers s'illustrent actuellement dans le championnat Honneur Territorial et reçoivent des clubs de toute la région. Une entente sénior féminine en National 3 avec le Gap Handball se développe depuis plusieurs années. Toutes ces équipes se retrouvent une à deux fois par semaine au gymnase du Roure mis gracieusement à disposition par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar. Objectif : être ensemble pour des entraînements, des tournois et des événements tels que les rencontres autour de l'association « pour Guillaume », les stages de printemps ou les rencontres avec d'autres clubs de la région en stage sur notre territoire. Ces moments sont rendus possibles grâce à l'encadrement



par les entraîneurs bénévoles du club, le HBCCV mettant l'accent sur la formation des encadrants et des arbitres à tous âges et pour toutes les catégories. Le HBCCV est également un club formateur au niveau des joueurs, accompagnants les licenciés ayant des projets sportifs tels que l'intégration à la section handball au collège Mauzan à Gap, la sélection en équipe comité jusqu'à l'intégration au pôle espoir d'Aix-en-Provence. Cet engagement dans le respect et le

plaisir du jeu a permis au club d'être **labellisé par la Fédération Française de Handball**. La situation sanitaire actuelle complique encore considérablement la vie du club. Le soutien des différents sponsors et des collectivités ont permis au club de continuer à vivre et à faire pratiquer les licenciés dans les meilleures conditions.

## UN AVANT GOÛT DE TRAILS

La Team Champsaur Nature a momentanément stoppé les entraînements du mardi et jeudi. Néanmoins toute l'équipe attend le feu vert pour reprendre l'activité. En ligne de mire les deux trails pour 2021. Le 9 mai, ce sera la première édition du trail de Saint-Bonnet. Le 20 juin, se déroulera le trail du col du Noyer. N'hésitez pas à venir renforcer l'effectif de l'association en tant que coureur ou bénévole de l'association.



**Contact : Roland Reynaud 06 43 62 08 94  
ou Guy Pinet 06 43 85 44 66**

## LE SUCCÈS DES "EXPOS D'ART"

Plus de 1100 visiteurs entre le 1er juillet et le 31 août 2020. Pendant tout l'été, le local situé sous la halle s'est transformé en un lieu d'exposition artistique. Dix artistes de notre vallée se sont relayés du 1er juillet au 31 août 2020 à raison d'une semaine chacun. Une découverte de nombreux talents de notre territoire qui a été extrêmement appréciée tant par les visiteurs qu'ils soient touristes ou locaux que par les artistes eux-mêmes. Des moments de partage que la mairie souhaite pérenniser pour le plus grand bonheur de nos artisans d'art. Lors des vacances de la Toussaint, Denis Lebioda a proposé une très belle série de clichés, illustrant le passage du Tour de France à Saint-Bonnet. Pour les vacances de Noël réouverture des vitrines éphémères.





## DE LA BIBLIOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

### RETROSPECTIVE

L'année 2020 a été particulière. La crise sanitaire a obligé la structure à annuler certaines manifestations, telles que le « 1<sup>er</sup> Salon du livre », « Partir en livre » et « Lire et grandir en famille ». Cependant, restons positif, 2020 a tout de même été ponctuée par de belles rencontres avec notamment la venue d'Anne Lopez (conteuse) les mercredis de l'été, celle de Sandrine Disdier (kinésologue) pour un atelier sur les émotions, de Géraldine Alibeu (Illustratrice) durant le Festival « Lignes de Crêtes », de Valérie Villieu (auteure

de BD) et Martin Ganguet (professeur d'histoire, passionné d'astronomie) lors de la soirée « Contes Pleine Lune et Astronomie »... De nombreuses animations ont pu se dérouler tout au long de l'année, grâce à une collaboration avec de nombreux partenaires de la vallées Champsaur Valgaudemar. Depuis début octobre, elle accueille Kristell Le Cunff, pour renforcer l'équipe de la médiathèque car l'année 2021 sera riche d'évènements.



### LE DRIVE À LA BIBLIOTHÈQUE

Situation sanitaire oblige, le Drive fait son entrée à la bibliothèque. Concrètement comment ça marche ? La réservation s'effectue par téléphone ou par mail pour un retrait sur RDV ou une livraison à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

### INFORMATION

La mise en place d'une base de données répertoriant près de 4 000 documents (romans, documentaires, DVD, livres audios, jeux...) permet aujourd'hui de faciliter le fonctionnement de la bibliothèque au quotidien. L'adhésion est gratuite et chaque adhérent recevra une carte nominative. Remerciements à la bibliothèque Départementale qui a prêté 2 000 ouvrages à notre bibliothèque.

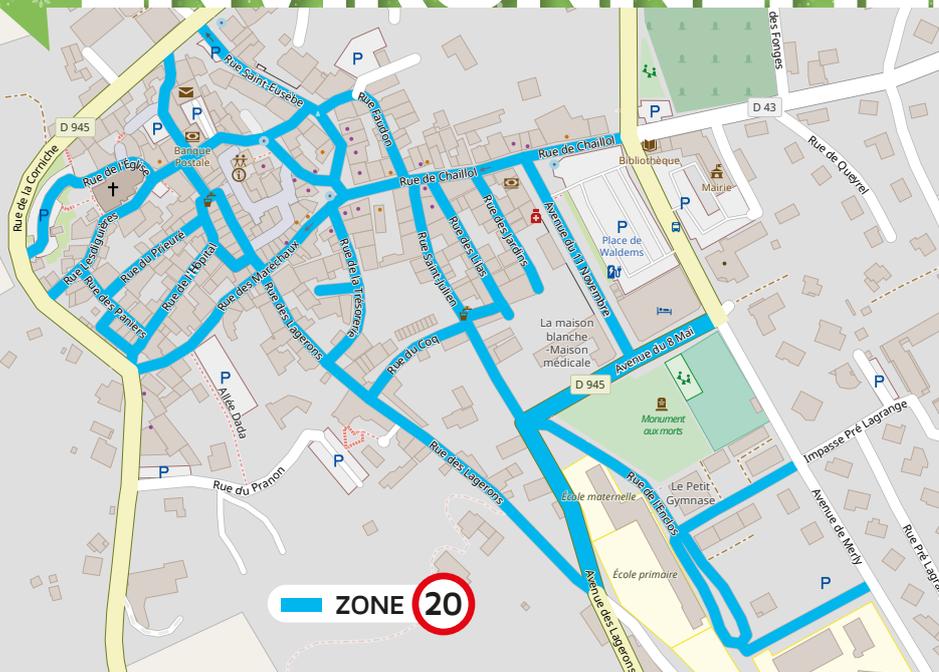
### HORAIRES

La bibliothèque est ouverte les lundis et samedis de 9h à 12h, les mardis et vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 15h à 18h.

**Contact : 04 92 50 56 17**  
**ou 07 64 61 81 82**  
**bibliostbo@outlook.fr**



*Suite à l'étude de programmation (via des réunions publiques et des sondages), il s'est avéré qu'une extension de 200 m<sup>2</sup> était nécessaire. Ce nouvel aménagement permettra également de mettre en valeur l'entrée de la mairie. Les travaux débuteront à l'automne prochain.*



## ▶ LA ZONE DE RENCONTRE : UNE VOIRIE POUR TOUS

Pour plus de sécurité au sein de l'espace public le plan de circulation du centre-village a été repensé. La création de zones de rencontre, limitées à 20 km, a ainsi été décidée.

### C'est quoi ?

Elle définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement. Les piétons y sont prioritaires et peuvent marcher librement partout. Pour les cyclistes, les rues sont à double sens, même celle à sens unique pour les automobilistes.

### Que dit la loi ?

L'article R110-2 du code de la route définit la zone de rencontre comme une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant **une zone affectée à la circulation de tous les usagers**. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes..."

### Dans quel but ?

Mieux tenir compte des usagers vulnérables en milieu urbain, Mieux tenir compte des pratiques actuelles de l'espace public, Favoriser le développement de mobilité en modes doux en milieu urbain

### La loi du 11 février 2005 définit la chaîne du déplacement du point de vue de la personne.

La voirie est l'espace le plus partagé qui soit : y circulent et cheminent les piétons, les personnes en fauteuil, les personnes se déplaçant à l'aide d'une ou deux cannes, les personnes aveugles ou malvoyantes avec ou sans chien-guide, les enfants, les parents avec poussette, les cyclistes, les rollers, les skateurs, les deux roues motorisés, les véhicules particuliers, les transports collectifs ou de marchandises....

Nous travaillons actuellement et sur le long terme à la redynamisation du centre de notre commune. Pour y arriver, il nous faut inciter de nouveaux habitants à s'installer dans le centre, à le rendre attractif aux yeux des entreprises, des commerces, des associations et des services publics. Plusieurs actions sont en cours de réflexion et/ou de démarrage. Faire de notre village un réel lieu de vie doit passer par la sécurisation des déplacements de tous les citoyens et cela quel que soit leur mode de transport, leur âge ou leur activité. Notre projet de maison sénior qui sera située en plein centre permettra d'amener de nouveaux consommateurs, ils devront être en sécurité. Plus récemment, le village de saint bonnet a été retenu comme 53 autres villes de la région dans le cadre du déploiement du programme « Petites villes de demain ». Le stationnement res-

tera identique à celui d'aujourd'hui. Déjà mis en place aux alentours de l'école, ces nouvelles règles n'ont qu'un seul objectif, permettre à chacun d'entre nous de se déplacer en liberté et dans le respect des autres.

### Au Domaine et à la rue du Drac

Deux pétitions ont été adressées à la mairie en octobre pour des problèmes de vitesse et de trafic dans la rue du Drac et au Domaine.

Ces deux problèmes sont avérés et la mairie souhaite y apporter des solutions. Pour la rue du Drac (communale) la première étape va être la mise en place d'un automatisme de comptage afin d'avoir des éléments factuels de trafic. Pour la route du Domaine, il s'agit d'une route départementale. La mairie a sollicité une réunion avec le conseil départemental pour étudier les solutions envisageables.



## ▼ COLLECTE DES DÉCHETS : UNE ÉQUATION DÉLICATE...

C'est un fait : Le volume de nos déchets est en constante augmentation. Ne pouvant agir sur la production des déchets générée en grande partie par les suremballages des produits manufacturés, la Comcom ambitionne de poursuivre sa politique en faveur du tri sélectif et du recyclage. La nouvelle Commission Environnement réfléchit également à d'autres pistes qui seront évoquées ultérieurement. Ce coût croissant impacte le budget intercommunal affecté à la collecte et au traitement des déchets. Afin de rationaliser son système de collecte, les précédents élus ont fait le choix de modifier le système de collecte. Les nombreuses poubelles (grises, jaunes, vertes et bleues) à disposition sur territoire feront place progressivement à des points de collecte, moins nombreux, mais disposant d'une plus grande capacité. Contrairement à ce qui se faisait par endroits, ils proposeront, systématiquement le tri sélectif. Installés sur des axes accessibles par le camion benne sur tout le territoire, ces nouveaux points de collecte sont en réalité des grands Conteneurs Semi-Enterrés à habillage bois (C.S.P. enterrés jusqu'à 1,65 mètres de profondeur et ayant une capacité de 3 à 5 m<sup>3</sup>). Leur nombre a été défini par la Comcom.



Aujourd'hui, les communes doivent réfléchir au positionnement de ces conteneurs pour répondre aux besoins de tous les usagers. Quels sont les enjeux : éviter les nuisances pour les habitations limitrophes, ne pas céder à l'artificialisation systématique d'espaces jusqu'alors non goudronnés, et pallier la difficulté de certains usagers à accéder aux nouveaux points de collectes. Une équation délicate...

## ▼ MOINS JETER, MIEUX TRIER

Chaque année, chacun d'entre nous, consomme 700 kg de produits alimentaires, d'hygiène, de beauté et d'entretien pour son usage personnel. Tous les produits ont des impacts sur l'environnement : ils ont besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqués ; ils doivent être emballés et transportés. Une fois qu'ils sont vendus, leur utilisation peut générer des consommations d'eau, d'énergie... Et, même s'ils sont recyclés, ils deviendront à terme (ou leur emballage) un déchet. Dans ce contexte de forte consommation, chacun peut agir :

- en achetant des produits plus respectueux de l'environnement ;
- en optimisant l'usage des produits.

Consultez le guide des bons réflexes à adopter pour réduire la quantité de déchets et bien les éliminer afin de permettre leur valorisation sur [www.ademe.fr/faire-dechets](http://www.ademe.fr/faire-dechets)



## ▼ QUELS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le principe de développement durable est indispensable pour stopper la perte de biodiversité occasionnée par des opérations d'aménagement.

Contrairement à ce qui se faisait par endroits, ils proposeront, systématiquement le tri sélectif. Installés sur des axes accessibles par le camion benne sur tout le territoire, ces nouveaux points de collecte sont en réalité des grands Conteneurs Semi-Enterrés à habillage bois (C.S.P. enterrés jusqu'à 1,65 mètres de profondeur et ayant une capacité de 3 à 5 m<sup>3</sup>). Leur nombre a été défini par la Comcom. Aujourdhui, les communes doivent réfléchir au positionnement de ces conteneurs pour répondre aux besoins de tous les usagers. Quels sont les enjeux : éviter les nuisances pour les habitations limitrophes, ne pas céder à l'artificialisation systématique d'espaces jusqu'alors non goudronnés, et pallier la difficulté de certains usagers à accéder aux nouveaux points de collectes. Une équation délicate... Contraint par de nombreux paramètres techniques (accessibilité, présence de tuyaux enterrés et compteurs électriques, etc.) et faute de solutions alternatives satisfaisantes, le choix d'implantation des conteneurs décrits plus haut s'est malheureusement couplé à la nécessité de couper deux grands arbres au croisement de la rue Saint-Julien et de l'avenue du 8 mai. Pour compenser cette intervention, la commission Travaux et Cadre de vie de l'équipe municipale a décidé la plantation de deux futurs beaux arbres, d'essences locales, aux abords de ce secteur du village. Elle propose aux professionnels de l'enfance que cette action soit intégrée dans un projet pédagogique avec des enfants de la commune. Affaire à suivre !

Pour éviter jusqu'à 40kg de prospectus par an et réduire ainsi vos déchets, vous pouvez découper ce "Stop Pub" et l'apposer sur votre boîte aux lettres.

Merci !





**D'où provient  
l'eau que vous  
buvez ?**



## EAU

### 5 CAPTAGES D'EAU POTABLE

- 1 - Les Prenards (Commune de la Motte)
- 2 - Les Loches
- 3 - Le Vivier
- 4 - Bourboutanne
- 5 - Le Fontenil

### 17 RÉSERVOIRS PERMETTENT LE STOCKAGE DE L'EAU POTABLE

- > 60 kms de canalisation
- > Consommation annuelle : 132 000 m<sup>3</sup> env.
- > Le volume d'eau perdue est de : 12.5 litres/seconde env. soit 388 000 m<sup>3</sup> par an.

## ASSAINISSEMENT

- > Plus de 35 km de conduites d'eaux usées
- > 1 station d'épuration de traitement (STEP) à la Zac du Moulin
- > 1 station de traitement obsolète pour Pisançon et Peyre Vire
- > 5 hameaux non raccordés (Les Infournas, Charbillac, les Astiers, Les Gentillons, le Lougon)



*L'entrée du captage du Fontenil  
Pour ce captage, une procédure de mise en conformité administrative est en cours de réalisation avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé.*

Réunion publique disponible sur internet :  
[www.mairie-saint-bonnet.net/images/REUNION\\_PUBLIQUE\\_-\\_21\\_OCT\\_2020.pdf](http://www.mairie-saint-bonnet.net/images/REUNION_PUBLIQUE_-_21_OCT_2020.pdf)



## SAINT-BONNET, SAINT PATRON DES POTIERS SE DEVAIT D'ACCUEILLIR UNE POTIÈRE

Irène est Référente Sociale auprès de personnes en situation de handicap à l'APF à Gap. Passionnée de Poterie et de dessin, elle concrétise son art en créant l'atelier de ses rêves « Mademoiz'L » en juillet 2018. Sa technique de prédilection : « la terre vernissée », une faïence rouge peinte avec la terre blanche broyée. C'est avec un clou qu'elle décore ses œuvres dans un style principalement oriental. Installée depuis peu à Bénévent, dans l'ancienne mairie rénovée, elle expose son art inspiré de l'environnement naturel et patrimonial local dans son atelier-boutique. Irène travaille à des œuvres personnalisées pour des producteurs ou prestataires locaux. Elle projette également, sur site, de proposer des ateliers créatifs en lien avec les jardins partagés de l'Ouort de Bénévent.

Toutes les infos sur son site :  
[www.mademoizl-ceramique.fr](http://www.mademoizl-ceramique.fr)

## LES NOUVEAUX EMPLOYÉS COMMUNAUX



### Kristell Le Cunff

Mission culture

D'origine bretonne, Kristell a passé plusieurs années dans la Drôme avant d'intégrer le poste de chargée de missions au sein de notre commune. Les missions liées à cette création de poste sont diverses et variées mais demeurent orientées vers la culture. A la fois chargée du fonctionnement de la bibliothèque en binôme avec Isabelle

Dupuis de la communication, Kristell viendra également coordonner et proposer des événements culturels. Ancienne metteuse en scène de théâtre, son intérêt pour les arts est un atout pour ce poste. Kristell travaille sur une programmation estivale hors les murs et une découverte tout azimut de notre territoire. De belles surprises en perspective !

### Jean-Christophe Coudert

Agent technique

Jean Christophe Coudert était depuis 10 ans, agent technique de la communauté de communes du Buëch-Dévoluy. Il travaillait au service ordures ménagères. Après sa demande de mutation il intègre l'équipe des agents municipaux de notre commune en tant qu'agent technique. Ses premières tâches ont par exemple été la poursuite de l'élagage aux abords des voiries ainsi que les diverses actions relatives à la fin de l'année (illuminations, déneigement, etc).



### Lionel Salvador

Agent de surveillance de la voie publique

Sécurité rapprochée, milieu carcéral, industrie chimique, paysagisme, sécurité incendie... autant d'expériences professionnelles permettant à Lionel Salvador d'appréhender sa mission d'ASVP avec sérénité et enthousiasme. C'est justement cette polyvalence qui lui plaît.



## ▶ DÈS CET HIVER, UN ESPACE DE COWORKING AU CŒUR DU VILLAGE

Le coworking est un concept de bureau partagé. Il permet aux travailleurs nomades ou indépendants de rompre leur isolement en s'installant dans un espace de travail collaboratif, en n'ayant pas à supporter le coût d'une location de bureau classique, tout en étant bien équipé en mobilier et matériel, et surtout, avec une bonne connexion Internet. Le fonctionnement est très flexible : il est possible de réserver un espace pour une journée comme pour une année.



borative, il peut en lui-même accentuer l'innovation par les échanges qu'il occasionne. En plus de favoriser les emplois, l'équipe municipale dans sa volonté de dynamiser le cœur du village, cherche aussi à amener des activités dans le centre bourg, qu'elles soient de loisir ou professionnelles. En adaptant des logements communaux vacants du centre bourg pour qu'ils puissent accueillir des travailleurs, il s'agit de rompre l'isolement des personnes engagées dans leur activités professionnelles, de leur faciliter l'accès à des espaces aménagés et disposant d'outils techniques mutualisés (imprimantes de qualité, salle de réunion équipée en visio) et d'augmenter la vie du village et l'essor des commerces et restaurants qui offrent des prestations pour ces visiteurs réguliers ou occasionnels.

### Pourquoi créer un espace de coworking dans le centre bourg ?

Les nouvelles formes de travail à distance peuvent être un atout dans nos territoires si elles sont bien accompagnées sur le plan technique ou logistique. Conciliant ainsi activité professionnelle et choix d'un meilleur cadre de vie, ces travailleurs sont toutefois tributaires pour certains d'une bonne connexion Internet, pas toujours efficace sur leurs lieux d'habitation. Certains souhaitent aussi distinguer plus clairement logement personnel et lieu de travail. Et le cotravail constitue un des domaines de l'économie colla-

### A qui s'adresser ?

auprès de la commission Economie de la Mairie ou de Planète ChampsaurValgo : 07 83 71 83 62 ou [benjamin@planetechampsaur.fr](mailto:benjamin@planetechampsaur.fr)

## ▶ UN NOUVEAU BUREAU POUR NOS COMMERÇANTS

La dernière assemblée générale de l'association des commerçants a été productive. Au programme, l'élection d'un nouveau bureau et l'élaboration des futures actions. Les événements de l'association s'articulent autour de deux axes. Un axe commercial autour de

jeux dans nos commerces, de décorations communes, de tombola, et un axe événementiel avec notamment l'organisation du vide grenier, et d'une rando VTT...



## ▶ WANTED DENTISTE

Le centre de santé dentaire «La Mut» en Champsaur Valgaudemar, l'office du tourisme du Champsaur et du Valgaudemar avec le soutien de l'ARS, ont réalisé un film promotionnel visant au recrutement d'un nouveau dentiste pour le centre dentaire situé dans notre village. Ainsi Emmanuel Filtz, médecin généraliste et président de la Communauté professionnelle territoriale de santé en Champsaur Valgaudemar et Emilie Blasi, chirurgien-dentiste à la « Mut » présentent les atouts d'exercer dans notre vallée. « Le Champsaur Valgaudemar est un territoire à échelle humaine... Un cocon vert de nature... En 5 ans, douze médecins généralistes de moins de 35 ans s'y sont installés... ». La commune, qui a initié ce projet, s'associe à cette opération de recrutement à destination des futurs dentistes et facilitera leur installation  
[www.youtube.com/watch?v=YrRiT-pxtjzw](http://www.youtube.com/watch?v=YrRiT-pxtjzw)



### LE BUREAU AVEC DE GAUCHE À DROITE :

**Mathieu Bourgogne**, Le Petit Paradis du Vin, trésorier / **Jérôme Auroux**, Auroux Sports, Trésorier Adjoint / **Julien Pascal**, La Combe Fleurie, Président / **Cécile Faure**, panier sympa St-Bonnet, Secrétaire / **Nadège Blanc**, ambiance fleurs, Secrétaire Adjointe / **Manon Anel**, Institut Eolessence, Vice Présidente.

# RÉTROSPECTIVE

RÉTROSPECTIVE

## ▼ BACCARAT 2020 : MANOEUVRE AÉROCOMBAT AU CŒUR DES ALPES

**1500 hommes déployés sur le terrain. 38 hélicoptères, 350 véhicules et 80 véhicules blindés sur notre territoire.**

### ▼ UNE OPÉRATION MILITAIRE D'ENVERGURE

Du 14 au 24 septembre dernier, s'est déroulé sur notre commune un exercice militaire de grande ampleur. Enjeu principal : permettre aux pilotes d'hélicoptères de la 4e brigade d'aéro-combat (4<sup>e</sup> BAC) de s'entraîner en zone de montagne. Activité indispensable, ces manœuvres ont permis, outre le maintien d'un haut niveau de préparation opérationnelle, de développer l'interopérabilité avec les alliés britanniques. Au programme des entraînements, vol de reconnaissance en hélicoptère, vols stationnaires près des parois rocheuses, simulation d'affrontement et de crashes. Pour cette opération, Saint-Bon-

net a mis à disposition le boulodrome. Les soldats habitués à s'adapter aux conditions les plus difficiles, ont su apprécier les douches chaudes et des couchages à l'abri et au sec. Plusieurs moments de convivialité ont été partagés avec cette jeunesse militaire à la fois très qualifiée, passionnée et courageuse et démontrant de belles valeurs de solidarité et de camaraderie. Tous étaient heureux de découvrir notre vallée. Découvrir l'opération BACCARAT 2020 dans le Champsaur :

[www.youtube.com/watch?v=RqfdAzdxnD](http://www.youtube.com/watch?v=RqfdAzdxnD)



*Lors de la cérémonie du 11 novembre, comme tous les ans, nous rappelons les noms des militaires qui sont morts pour la France. Cette année, vingt militaires français, ont été cités. Ils défendaient les valeurs de la France dans le Monde. Ils appartenaient pour la plupart au 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat (5<sup>e</sup> RHC), au 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes (1<sup>er</sup> RHP) et au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs (4<sup>e</sup> RCH).*

## ▼ LE CHAMPSAUR, NOUVELLE TERRE DE VÉLO ?



### ▼ LE TOUR DANS NOTRE VILLAGE

Trente-huit ans se sont écoulés depuis le dernier passage du tour de France à Saint-Bonnet en 1982. On se souviendra de cette 106<sup>e</sup> édition. Prévues initialement le 30 juin l'étape s'est courue 2 mois plus tard, le jour de la rentrée des classes au niveau national. Une rentrée décalée pour le bonheur des petits champsaurins.

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier cet événement a traversé notre village vers l'Aullagnier, direction Orcières-Merlette, pour le plus grand plaisir des spectateurs masqués édition 2020 oblige. Au programme : caravane publicitaire, échappées, peloton, caméramans, hélicos, cohorte des directeurs sportifs et l'inévitable voiture balai.



### ▼ LE TOUR PACA JUNIOR

Une semaine après le passage du Tour de France, les jeunes empruntent les routes de leurs aînés. Le Tour PACA est une étape qui se déroule dans chaque département de notre région. Dans les Hautes-Alpes, c'est souvent le Champsaur qui est choisi. Au programme cette année un contre la montre et une épreuve de trois boucles autour de Saint-Bonnet via la côte de l'Aullagnier. Le tour PACA junior est l'anti-chambre du cyclisme professionnel. Pour preuve, c'est Nicolas Vinokourov, le fils de l'illustre champion Kazach qui remporte le tour. Quant à Romain Gregoire, vainqueur des épreuves champsaurines, il est depuis champion de France. Enfin Simon Guglielmi, le vainqueur de 2015, brille au Giro aux côtés d'Arnaud Demare.



## ▼ 9<sup>e</sup> ÉDITION DES RENCONTRES PAYSANNES : UN CHALLENGE RÉUSSI

Dimanche 18 octobre, la 9<sup>e</sup> édition des Rencontres Paysannes a rencontré un franc succès auprès d'un public venu nombreux pour cette journée de découverte de l'agriculture. Au programme, randonnées gourmandes en VTT électrique, concours du jeune Meneur de vaches, démonstrations de chiens de troupeaux, animations musicales, dégustations de produits de producteurs et ateliers ludiques et pédagogiques. Les nombreux stands du marché de producteurs ont permis la découverte de la richesse des produits de notre territoire. Cette manifestation a pu se dérouler, et cela malgré le contexte sanitaire grâce au concours de la Comcom du Champsaur Valgaudemar, des Jeunes agriculteurs du Champsaur Valgaudemar, des élèves du Lycée agricole des Émeyères, de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur ainsi que tous les bénévoles présents.



Formation aux premiers secours

Une rentrée un peu particulière pour les élèves, leurs enseignants, les aide-éducateurs et le personnel municipal. Cette année, les 210 élèves, dont 70 maternelles et 140 élémentaires, sont répartis en 10 classes. L'équipe périscolaire a été renforcée de trois personnes depuis septembre afin de répondre au protocole sanitaire imposé. Le nombre total de personnes composant l'équipe est donc porté à 15. A la rentrée des vacances de la Toussaint,

un ascenseur a été installé dans les locaux permettant ainsi l'accès facilité à tous. Pour compléter la formation de nos agents, certains ont participé à la formation aux premiers secours proposée par le SDIS le 26 octobre 2020. Les nombreuses questions sur les gestes à effectuer ont pu trouver des réponses dans les mises en situations proposées par les formateurs. Une formation en petit groupe, riche en apprentissage.

Un ascenseur opérationnel  
Coût de l'ascenseur 25 000 €.

## LOU MENAS : POUR QUE LA VIE JOYEUSE SUIVE SON COURS !

Du côté des tout-petits, la crèche poursuit son accueil et tous les adultes sont attentifs au respect des consignes sanitaires. Pour les écoliers trop petits pour aller à la cantine (< 3 ans), « La Passerelle » permet qu'ils déjeunent et passent l'après-midi au calme, à la crèche. Ce service était remis en question cet automne lors des révisions des consignes sanitaires. A l'écoute des arguments de Lou Menas et de la PMI, la préfecture a accordé son maintien. De la même manière, l'accueil des jeunes écoliers de moins de 6 ans le mercredi peut se poursuivre (pour la plupart, membres de fratries dont l'EAJE accueille déjà les plus petits). C'est un vrai soulagement pour les familles. Côté festif, le

traditionnel spectacle de Noël ne pourra certes pas avoir lieu cette année... mais le personnel prépare déjà de jolies scénettes qu'il jouera « juste » devant les enfants. Et les familles les partageront d'une autre manière grâce aux petites vidéos qui leur seront réservées !!! La magie de Noël sera bien au rendez-vous ! Et les magnifiques décorations préparées avec les bambins égayeront toujours autant ce lieu plein de vie. Pour le centre aéré, l'accueil des vacances d'été et de la Toussaint a été bien assuré. Comme tous les ans, la reprise se fera aux vacances de printemps. Quant au RAM\*, les assistantes maternelles et les petits peuvent toujours retrouver leur rendez-vous hebdomadaire, mais l'inscription préalable est

indispensable pour éviter le croisement des groupes. Il répond avec douceur et professionnalisme au besoin d'échanges entre nounous et entre petits aussi !



Réalisation de Noël Lou Menas

## DU CÔTÉ DES ADOS

L'année 2020 a été difficile pour chacun d'entre nous. Pour les adolescents, elle s'est révélée encore plus compliquée. La privation de liberté, la montée de la violence, la peur véhiculée par les adultes et la difficulté d'entretenir des relations sociales normales, l'impossibilité de se projeter dans l'avenir... autant de raisons qui ont particulièrement

touché nos jeunes. C'est ce constat qui a conduit Planète Champsaur à proposer à notre équipe la mise en place d'un accueil de loisirs périscolaires adolescent. Cet accueil a débuté dès le mois de novembre, il se déroule pour l'instant le mercredi après-midi, dans l'une des salles de la maison blanche. Il pourrait à terme se dérouler également à partir

de 15h30 et jusqu'à l'heure prévue des bus scolaires. Une mise en place souhaitée également par le collège qui ne saurait être responsable des adolescents qui sont autorisés à sortir du collège par leurs parents lorsqu'il n'y a pas cours.



## ▼ RÉCEPTION EN FIN D'ANNÉE POUR LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les travaux de construction du nouveau centre technique arrivent à leur terme et le bâtiment sera réceptionné pour la fin de l'année 2020. Après quasiment dix mois de travaux et quelques aléas liés à la situation sanitaire, les services techniques de la commune pourront enfin trouver une unité dans le stockage du matériel et dans l'organisation générale des interventions.



## ▼ ZOOM SUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Le projet a fait l'objet de demandes de subventions auprès de la Région et de l'Etat à l'automne 2018. Après plusieurs mois d'instruction auprès des services desdits partenaires financiers, la commune s'est vue recevoir des décisions négatives quant au soutien financier. Aussi, après avoir reformulé des demandes dans les meilleurs délais et en engageant des négociations avec ces partenaires, la commune a pu bénéficier de subventions à hauteur de 200 000€ de la part de la Région et d'un montant de 303 960€ de la part de l'Etat. En complément, un emprunt de 600.000€ a été souscrit pour compléter le financement de ce projet d'envergure.



Montant des dépenses : 1 100.000 € HT

## ▼ DÉMÉNAGEMENT

Très prochainement, les opérations de déménagement devront s'engager afin de libérer les lieux des anciens bâtiments tels que : le garage pour les véhicules de déneigement situé à côté de la mairie (future extension de la médiathèque photo 1), le garage/atelier rue de l'Enclos situé à proximité de l'école et du collège (photo 2), deux garages rue Saint-Eusèbe (photo 3), un hangar à proximité de l'ancienne mairie de Bénévent (photo 4) et un garage/atelier à Buzy (photo 5).



## PRENDRE SOIN DU PATRIMOINE VIVANT DE LA COMMUNE...

155, c'est le nombre d'arbres d'ornement qui composent le patrimoine arboré sur les terrains communaux du centre bourg. Une étude permettra de planifier les interventions sur les prochaines années au regard de plusieurs objectifs : gestion et conservation d'un patrimoine de qualité (par une taille adaptée et des soins si nécessaire), sécurité par la prévention du risque de rupture d'arbres ou de charpentières, priorisation des interventions et optimisation des dépenses. Un premier travail similaire avait été initié en 2007 sur une soixantaine d'entre eux. Il avait permis une gestion précautionneuse et non intrusive sur certains arbres de Saint-Bonnet. Un regard complémentaire est envisagé sur les hameaux pour identifier les autres arbres remarquables à intégrer dans ce travail. Une vision à long terme des nouveaux sujets à planter sera aussi menée pour

remplacer certains spécimens disparus ces dernières années. Dans la mesure du possible, les effets du changement climatique seront pris en compte pour choisir « au mieux » les essences à favoriser... Dès le printemps, les arbres d'alignements de l'Avenue des Droits de l'Homme bénéficieront quant à eux d'une taille afin d'accorder leur houppier au gabarit routier, tout en maintenant de beaux arbres d'avenir. Nous ferons appel à une entreprise spécialisée dans l'optique de garantir un travail aussi soigné que celui effectué il y a 12 ans et qui n'avait depuis nécessité aucune autre intervention.

Si ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Commission Travaux et Cadre de vie à la Mairie.



## EAU ASSAINISSEMENT

### RÉFECTION DES RÉSEAUX À VILLARD-TROTTIER

La commune a fait le choix de rénover les réseaux humides sur le hameau de Villard-Trottier avant d'engager la réfection de voirie prévue sur cette année 2020. Des fuites d'eau avaient été constatées de manière diffuse sur le réseau d'eau potable traduisant une porosité des conduites. Ces travaux ont été engagés en régie directe et dans les meilleurs délais. Les travaux sont réceptionnés.

Montant des dépenses :  
**30.000 € HT**

### RÉFECTION DU RÉSEAU DE PLUVIAL À PRÉ LACOUR

Des travaux de remplacement du réseau d'eaux pluviales ont été engagés au cours de la période estivale. Ces opérations ont consisté à remplacer les conduites existantes suite à des dégradations liées à la fois au vieillissement des canalisations existantes et à la fois à des glissements de terrains sur ce secteur situé en bas de Saint-Bonnet. Les travaux ont été réceptionnés.

Montant des dépenses :  
**35.000 € HT**

### PÉRIMÈTRE DE PROTECTION AU CAPTAGE DES LOCHES

Pour être conforme, les captages d'eau potable doivent faire l'objet d'une mise en conformité administrative (arrêté du Préfet autorisant la consommation d'eau à la consommation humaine) et technique. Il s'agit notamment d'assurer la protection du périmètre immédiat du captage par un grillage d'au moins 180cm. Ces travaux acrobatiques ont nécessité le recours à une pelle araignée et seront achevés d'ici la fin de l'année.

Montant des dépenses :  
**40.000 € HT**

## TRAVAUX DIVERS

Parmi les opérations d'équipement inscrites sur les budgets principal 2020, le Conseil municipal a souhaité engager des dépenses telles que : la réfection de la toiture de la mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, la fourniture et la pose d'un ascenseur au groupe scolaire, la finalisation des travaux à l'Eglise de Charbillac, le remplacement d'un camion benne (Bonetti) ou encore l'acquisition foncière en vue du projet de résidences personnes âgées aux abords de la Gendarmerie.



Montants des dépenses : **360.000 € HT**

## LOGEMENTS DES GENTILLONS

La commune s'est engagée dans des travaux de restructuration de deux gîtes communaux. Le projet a consisté à transformer deux studios en un appartement de type T4 d'environ 90 m<sup>2</sup>. En



parallèle, les locaux de l'ancienne mairie de Bénévent ont été réhabilités pour un usage d'habitation. Le bâtiment est ainsi utilisé dans sa globalité. L'ensemble de ces travaux seront terminés d'ici le printemps.

Montants des dépenses : **95.000 € HT**



## QUELQUES RÈGLES DE BONS VOISINAGES. QUE DIT LA LOI ?

- **Concernant les bruits liés aux travaux de bricolage et de jardinage.** Selon l'arrêté préfectoral du 18/04/1994, l'utilisation des outils bruyants sont autorisés du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
  - **Concernant le brûlage des déchets verts.** Ils sont interdits sur l'ensemble du département quelle que soit la période de l'année. L'élimination des déchets verts doit se faire en déchetterie.
  - **Concernant les règles à respecter pour hauteur de haies selon PLU en vigueur.** Les haies de moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantées à ½ mètre de distance de la limite de propriété, celles de plus de 2 mètres à 2 mètres de ces mêmes limites.
- Retrouvez l'intégralité des arrêtés sur le site de la Préfecture ainsi que sur le site de la mairie.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

**Renseignements :**  
04 92 50 00 53 ou sur [www.mairie-saint-bonnet.net](http://www.mairie-saint-bonnet.net)

**Coupe de bois sur la commune :** renseignements en Mairie.

Restez en lien avec l'actualité municipale, téléchargez, l'application Panneau Pocket sur votre téléphone portable



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



"La zone bleue autorise le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée à une 1h30.

Le but : permettre la rotation des stationnements sur les voies commerçantes du centre bourg. Les disques sont disponibles en mairie et chez tous les commerçants".



## ÉTAT CIVIL

### DECÈS

Toutes nos condoléances aux familles

- LAMBOURS Nadine le 20/12/2019,
- POIX Viviane le 29/12/2019,
- MEYER Jean-Luc, le 29/12/2019,
- ATHENOUR Alexis, le 04/01/2020,
- MEYER Alain, le 23/01/2020,
- MAUCORONEL Auguste le 25/01/2020,
- NICOLAS Suzanne, le 30/01/2020,
- GONSOLIN Juliette, le 25/02/2020,
- GONDRE Emile, le 26/03/2020,
- ZARAGOSA Emilie le 17/04/2020,
- ZIMMERMANN Anne-Marie le 20/04/2020,
- GREGOIRE Raymond le 22/04/2020,
- MEYER Cécile le 05/05/2020,
- MOREL Marie-Louise le 08/05/2020
- DAUMARK Marie-Armande le 24/05/2020,
- BAUDE Jacques le 29/05/2020,
- RIPARD Rémi/Jacques le 10/07/2020,
- MEYER Pierrette le 08/08/2020,
- AMAR Joseph le 10/08/2020,
- VILLARD Félicienne le 13/08/2020,
- LACROIX Roselyne le 03/09/2020,
- BAUDIN Léon le 03/09/2020,
- OLLIVIER Jeanine le 16/10/2020,
- VIGNE Marcelle le 18/10/2020

### NAISSANCES\*

Bienvenus aux nouveaux petits Saint-Bonnetiers !

- DIAS Alix 20 Janvier 2020
- TONNERRE CONTRERAS Swann 26 Février 2020
- DISDIER Antoine 27 Février 2020
- SARRAZIN Mia 28 Février 2020
- BONNEFOY Margot 19 Mai 2020
- BONNEFOY Paulin 19 Mai 2020
- ALLOSIA Tessa 04 Juin 2020
- CHAIX Livio 18 Juin 2020
- LAPIS Rose 22 Juin 2020
- GIRAUD-TELME Leyla 25 Juin 2020
- BALZEAU Tessa 21 Juillet 2020
- CASTEL Marin 02 Octobre 2020
- GIROUD ESCALLE Chloé 26 Novembre 2020

\*Seuls apparaissent les naissances des enfants légitimes ou des enfants naturels, avec l'autorisation des parents.

### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur !

- MAZET Stéphane et PACZKOWSKI Nathalie le 11 Juillet 2020
- CASOTTI Jean-Laurent et POPHILLAT Edith le 29 Août 2020

Nous souhaitons la bienvenue  
aux nouveaux arrivants sur la commune

## ▼ VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

### MAIRE



**Laurent Daumark**  
Maire, Vice président  
de la Comcom

### ADJOINTS AU MAIRE



**Jean-Yves Garnier**  
Premier adjoint



**Emmanuelle Pellegrin**  
Deuxième adjointe  
Conseillère Comcom



**Dominique Goury**  
Troisième adjoint



**Virginie Le Toumelin**  
Quatrième adjointe



**Roland Bernard**  
Cinquième adjoint

### CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES



**Aurélie Dessein**



**Fabien Ferraro**



**Frédéric Gaillard**



**Rémy Gonsolin**



**Nelly Mary**

### CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Marie-Noële Chaix**



**Béatrice Clary**



**Émilie Drouhot**



**Marie Festa**



**Michaël Gaume**



**Christian Gonsolin**



**Jean-Marie Gueydan**



**Nathalie Lajko**

## ▼ TRIBUNE LIBRE

### ▼ SAINT-BONNET, UN NOUVEL ÉLAN

#### L'eau, des tuyaux et des déchets.

L'état des lieux sur l'eau et l'assainissement que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres aura pour conséquence une augmentation excessive du tarif de ces deux services.

Nous pensons que certains travaux qui auraient dû être faits lors des premières lois sur l'eau (1992 et 2012) par les hameaux avant la fusion ou par la commune depuis longtemps n'ont pas été effectués. Aujourd'hui, les services de l'Etat demandent à la commune après plusieurs injonctions de se conformer à la réglementation. Nous pensons que les Saint-Bonnetiers ne doivent pas endosser la responsabilité financière pour les travaux de l'eau et de l'assainissement. Par conséquent nous proposons : D'utiliser le budget général de la commune pour abonder celui de l'eau afin d'engager les travaux urgents.

D'obtenir de l'État, qui a suggéré les fusions de communes, une dotation financière exceptionnelle pour compenser les négligences lors de cette fusion, qui ne sauraient être imputées à l'ensemble des habitants.

De modifier la présentation budgétaire notamment au niveau de charges de personnels, de l'amortissement des subventions, du montant des emprunts...

*Jean-Marie Gueydan, Marie Festa, Marie-Noële Chaix, Frédéric Gaillard.*

### ▼ SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR, TERRITOIRE D'AVENIR

#### Des choix responsables.

Toute l'équipe vous remercie de vos suffrages qui nous permettent de gérer la commune. C'est un immense honneur et nous tâchons d'en être à la hauteur. Dans cet esprit, avec humilité, nous prenons en main les dossiers en cours : médiathèque, rénovation du petit gymnase, construction des nouveaux locaux des Services Techniques... L'eau et son assainissement sont l'une de ces priorités. Lors de la réunion publique du 21 octobre 2020, nous vous avons présenté avec honnêteté et transparence l'état du réseau et les besoins de notre commune pour l'avenir.

En responsabilité, nous réviserons les tarifs de l'eau, nous mettant en conformité vis-à-vis de l'État, assurant l'équilibre financier du budget de l'eau, tout en faisant les travaux indispensables à une alimentation sécurisée en eau potable et bénéficiant des actuelles subventions importantes de l'Agence de l'eau pour nos futurs travaux, sans impacter le budget général et conserver une capacité financière pour les travaux nécessaires dans d'autres secteurs. Conscients de l'effort demandé, il permettra d'assurer l'avenir, de sécuriser l'approvisionnement en eau et son épuration.

Ces efforts permettent d'ailleurs de vous annoncer qu'une bonne partie des travaux sera finançable par une aide plus conséquente que prévue de L'Agence de l'Eau.

Contribuons ensemble à faire de notre ville un territoire d'Avenir.

*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
de joyeuses fêtes de fin d'année*



## Petites villes de demain

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.



Les communes retenues ont été annoncées à l'occasion du Comité Interministériel à la Ruralité du 14 novembre 2020.

Saint-Bonnet-en-Champsaur fait partie des 53 communes retenues dans notre région.



Place Waldems

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Tél. 04 92 50 00 53

[www.mairie-saint-bonnet.net](http://www.mairie-saint-bonnet.net)

